

VÉLOS EN LIBRE-SERVICE

Fonctionnement

Où sont les vélos?

- À l'entrée de la Résidence

Où se fait l'emprunt du vélo?

- À l'accueil des résidences.

Combien cela coûte-t-il?

- Gratuit pour les élèves du Cégep de Rivière-du-Loup
- Gratuit pour le personnel du Cégep de Rivière-du-Loup

Est-ce qu'il y a un dépôt?

- **Oui**, toute personne qui emprunte un vélo doit fournir un dépôt de 20 \$ et une carte d'identité (carte étudiante pour les élèves)

Est-ce que je peux laisser un dépôt pour la session?

- **Oui**, mais vous devrez déposer une carte d'identité lors de chaque emprunt.

Est-ce que je dois laisser mes coordonnées?

- **Oui, la première fois.** Lors des emprunts subséquents, vous devrez seulement noter l'heure d'emprunt et signer.

Pendant combien d'heures puis-je réserver le vélo?

- 1 journée maximum, retour à 23 heures.

Qu'arrive-t-il en cas de retard?

- Après 23 pm, 5 dollars sera gardé du dépôt.

En cas de bris, qu'arrive-t-il?

- Si c'est un bris lié à l'usure normale, à un défaut de fabrication ou d'entretien, il n'y aura pas de frais chargés à l'emprunteur. Le cas échéant, les frais seront chargés à l'emprunteur.

Si je vais faire des emplettes à l'épicerie, par exemple, sera-t-il possible de verrouiller le vélo?

- **Oui**, vous avez la clef du cadenas. Vous devrez vous assurer qu'il est verrouillé.